

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 15 avril 2016 portant création de l'école de gendarmerie de Dijon (Côte-d'Or)

NOR : INTJ1604332A

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L.421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

L'école de gendarmerie de Dijon (Côte-d'Or) est créée à compter du 15 avril 2016.

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 avril 2016.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de la gendarmerie nationale,
D. FAVIER